



# LES RISQUES MAJEURS A CHEVILLY



**INFORMATIONS  
ET REFLEXES**

# AVANT PROPOS

Les communes sont confrontées à des risques majeurs : Chevilly n'en est pas exempte.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé d'éditer un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), qui est destiné à vous informer sur les risques auxquels la commune de Chevilly peut être exposée, ainsi que les consignes de sécurité à appliquer.

Ce DICRIM est consultable en Mairie et sur le site Internet de la commune.

Pour compléter ce document d'information, un plan communal de sauvegarde (PCS), dont l'objectif est l'organisation des services municipaux en cas d'incident important, est en cours d'élaboration.

Je vous invite donc à le lire attentivement, en espérant toutefois n'avoir jamais besoin de le mettre en oeuvre.

Bernard Texier, Maire

## QUELS RISQUES ?

Le risque majeur naturel ou technologique se caractérise par sa faible fréquence et sa gravité (nombreuses victimes, dommages importants...).

La commune de Chevilly est exposée à 4 risques majeurs :

**INONDATIONS**

**MOUVEMENT DE TERRAIN**

**TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES**

**RISQUE INDUSTRIEL**

Elle est également exposée à 3 risques potentiellement récurrents (événements climatiques et sanitaires) :

**TEMPÊTE**

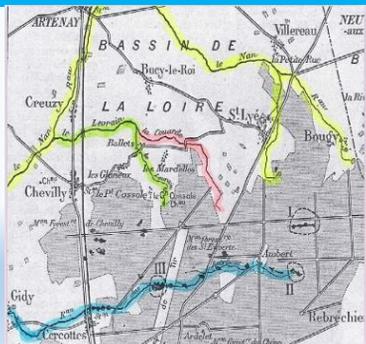
**NEIGE/VERGLAS**

**CANICULE**

Dans le contexte national actuel, il est important de rappeler comment réagir en cas d'attaque terroriste ou d'intrusion d'individus dans les locaux.

**ATTAQUE TERRORISTE OU INTRUSION**

# INONDATIONS



L'inondation est la submersion rapide ou lente d'une zone habitée ou non. Elle correspond au débordement des eaux lors d'une crue. La crue est quant à elle une augmentation de la hauteur d'eau d'un cours d'eau.

## A Chevilly ?

La commune est bordée par le passage de 3 cours d'eau : le Nan, le Levrain et la Couarde.

Les pluies abondantes du printemps 2016 ont rempli les gouffres en forêt d'Orléans, pour ensuite inonder les vallées de ces rivières. Le Levrain a alors débordé dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2016 dans le hameau des Chapelles.

## ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Fermez  
portes,  
fenêtres,  
sopiteaux,  
aérations



Fermez  
le gaz et  
coupez  
l'électricité



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours

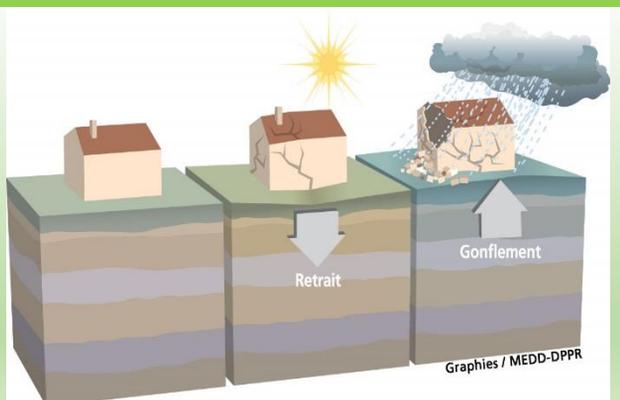


N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent



Montez à  
pied dans  
les étages

# MOUVEMENT DE TERRAIN



Un mouvement de terrain concerne l'ensemble des déplacements du sol ou du sous-sol.

Une fois déclarés, les mouvements de terrain peuvent être regroupés en 2 grandes catégories, selon le mode d'apparition des phénomènes observés. Il existe, d'une part, des processus lents et continus (affaissements, tassements) et, d'autre part, des événements plus rapides et discontinus (effondrements, éboulements, chutes de pierre...).

## A Chevilly ?

La commune se situe sur une zone d'aléa fort pour les argiles. Le problème peut donc se manifester en cas de sécheresse, mais aussi de pluies fréquentes. Les phénomènes de retrait-gonflement des argiles, bien que non dangereux pour l'homme, peuvent engendrer des dégâts importants aux bâtiments.

## ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Dès les premiers signes,  
évacuez les bâtiments  
et n'y retournez pas  
Ne prenez pas l'ascenseur



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours

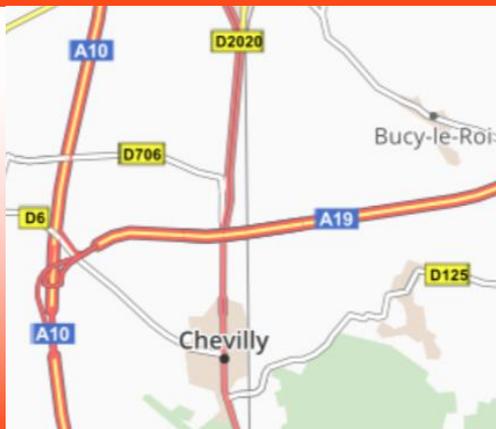


N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent



Eloignez-vous  
de la zone dangereuse  
Rejoignez le lieu  
de regroupement

# TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)



Le risque transport de matières dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport par voie routière, ferroviaire, aérienne, voie fluviale ou par canalisation, de matières dangereuses.

Il peut entraîner des conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement.

Les principaux dangers liés aux TMD sont : une explosion, un incendie, un nuage toxique, une pollution de l'atmosphère du sol et de l'eau.

## A Chevilly ?

La commune dénombre un nombre important de voies routières sur lesquelles peuvent transiter des transports de matières dangereuses.

Le passage de la voie ferrée Paris / Orléans près du bourg est un facteur supplémentaire de risque.

Une canalisation de transport d'hydrocarbures traverse la commune du nord au sud.

## ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Rentrez  
rapidement  
dans le  
bâtiment le  
plus proche



Ne fumez  
pas,  
pas de  
flamme ni  
d'étincelles



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent



Fermez et calfeutrez  
portes, fenêtres et  
ventilations

# RISQUE INDUSTRIEL



Un risque industriel majeur est un évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

## A Chevilly ?

La commune est concernée, en raison, notamment, de l'implantation de 2 établissements, classés non Seveso, à proximité :

- la société Martin Environnement, au nord (activité de collecte, traitement, élimination et récupération de déchets dangereux)
- la société Suez RV Centre et Ouest, au sud est, en limite avec la commune de Saint-Lyé-la-Forêt (activité de collecte, traitement, élimination et récupération de déchets non dangereux)

## ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Rentrez  
rapidement  
dans le  
bâtiment le  
plus proche



Ne fumez  
pas,  
pas de  
flamme ni  
d'étincelles



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent



Fermez et calfeutrez  
portes, fenêtres et  
ventilations

# TEMPÊTE



Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique où se confrontent 2 masses d'air aux caractéristiques bien distinctes (température, humidité). Les effets sont multiples : vents violents, perturbations intenses, et sont souvent à l'origine de dégâts importants.

## A Chevilly ?

On se souvient de la tempête survenue fin décembre 1999.

# NEIGE / VERGLAS



Le risque est consécutif à des épisodes de fortes chutes de neige, associés à une période de grand froid. Les conséquences sont nombreuses : gel, verglas, perturbation du trafic...

Ces périodes représentent un danger pour la santé des personnes vulnérables et fragiles.

## A Chevilly ?

Les fortes précipitations de neige dans les années 80 qui ont bloqué plusieurs automobilistes sur les routes alentours.

## ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Fermez  
portes,  
fenêtres,  
sopiraux,  
aérations



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent

# CANICULE

Le risque résulte d'un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée (plus de 3 jours), pouvant provoquer, pour les conséquences les plus graves, une déshydratation et un coup de chaleur.



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps  
et se ventiler



Manger en  
quantité suffisante



Maltenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Ne pas boire  
d'alcool



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



Éviter les efforts  
physiques



**BOIRE RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



# ATTAQUE TERRORISTE OU INTRUSION

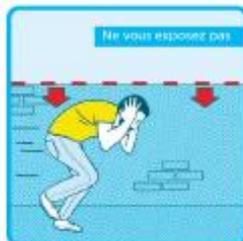
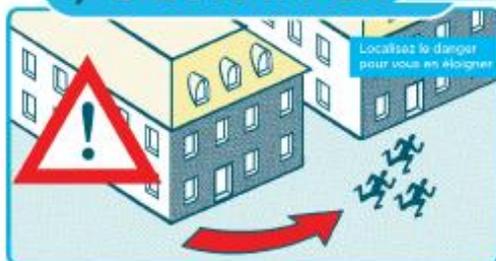
## RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

### 1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

### 2/ SE CACHER



### 3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

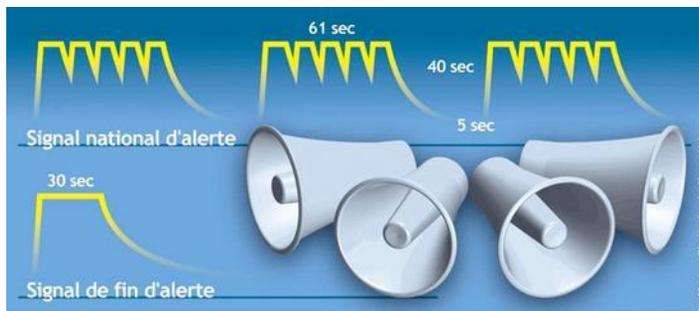


### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr**

# LES MOYENS D'ALERTE

## SIGNAL NATIONAL D'ALERTE



**HAUTS PARLEURS MOBILES** installés sur des véhicules municipaux

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE** [www.chevilly.fr](http://www.chevilly.fr)

## INFORMATIONS UTILES

### Numéros d'urgence

Pompiers : 18

SAMU / SMUR : 15

Gendarmerie : 17

Numéro d'urgence européen : 112

### Mairie de CHEVILLY

[www.chevilly.fr](http://www.chevilly.fr) (à consulter en priorité)

Standard : 02 38 80 10 20

E-mail : [secretariat@chevilly.fr](mailto:secretariat@chevilly.fr)

### Météo France (carte vigilance météo)

Site : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

### Préfecture du Loiret

[www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr) (à consulter en priorité)

Standard : 02 38 81 40 00

### Radio officielle France Bleue Orléans

100.9 FM

**Plus d'informations sur agir avant, pendant, après :**  
[www.gouvernement.fr/risques/loiret](http://www.gouvernement.fr/risques/loiret)

*Le DICRIM a été réalisé en appui du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) établi en Avril 2018 par la Préfecture du Loiret.*  
<http://www.loiret.gouv.fr/Publications/Dossier-Departemental-des-Risques-Majeurs>

# LES BONS RÉFLEXES

## INONDATIONS

### ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Fermez  
portes,  
fenêtres,  
soutiraux,  
aérations



Fermez  
le gaz et  
coupez  
l'électricité



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent



Montez à  
pied dans  
les étages

## MOUVEMENT DE TERRAIN

### ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Dès les premiers signes,  
évacuez les bâtiments  
et n'y retournez pas  
Ne prenez pas l'ascenseur



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent



Eloignez-vous  
de la zone dangereuse  
Rejoignez le lieu  
de regroupement

## TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

### ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Rentrez  
rapidement  
dans le  
bâtiment le  
plus proche



Ne fumez  
pas,  
pas de  
flamme ni  
d'étincelles



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent



Fermez et calfeutrez  
portes, fenêtres et  
ventilations

## RISQUE INDUSTRIEL

### ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Rentrez  
rapidement  
dans le  
bâtiment le  
plus proche



Ne fumez  
pas,  
pas de  
flamme ni  
d'étincelles



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent



Fermez et calfeutrez  
portes, fenêtres et  
ventilations

## TEMPÊTE

### ..... Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio  
Respectez les  
consignes des  
autorités



Ne téléphonez  
pas, libérez les  
lignes pour les  
secours



Fermez  
portes,  
fenêtres,  
soutiraux,  
aérations

## NEIGE / VERGLAS



Limitez vos  
déplacements  
pour ne pas  
vous exposer  
ou encombrer  
les secours



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école,  
les professeurs  
s'en chargent